

Mayotte : recensement de la population du 30 juillet 2002

Hervé Bacheré et Olivier Frouté, Antenne Insee de Mayotte

Au 30 juillet 2002, la Collectivité Départementale de Mayotte compte 160 265 habitants. La croissance démographique reste élevée, en raison d'une natalité importante et d'une immigration forte en provenance des îles voisines. Cependant, elle s'est un peu ralentie sous l'effet d'un phénomène récent, l'émigration des Mahorais vers la Réunion et la Métropole. Avec plus de 6 400 emplois créés depuis 1997 et une baisse du nombre de personnes se déclarant au chômage, le taux de chômage baisse. Il se situe à 29 % de la population active. 71 % de la population de 15 ans ou plus déclarent avoir un niveau scolaire inférieur ou égal au primaire, et à peine plus de la moitié parle et écrit le français.

La population de l'île de Mayotte a été multipliée par deux au cours des 14 dernières années. Entre 1997 et 2002, la croissance a été un peu moins rapide que les années précédentes (tableau 1), mais elle reste beaucoup plus forte qu'en Métropole, où la population augmente au rythme de 0,4 % par an. La densité est de 430 habitants au km² ; Mayotte est ainsi le territoire d'outre-mer où elle est la plus élevée.

1 La population de Mayotte depuis 1958

Année du recensement	Population	Évolution annuelle (en %)
1958	23 364	-
1966	32 607	4,2
1978	47 246	3,1
1985	67 205	5,2
1991	94 410	5,8
1997	131 320	5,7
2002	160 265	4,1

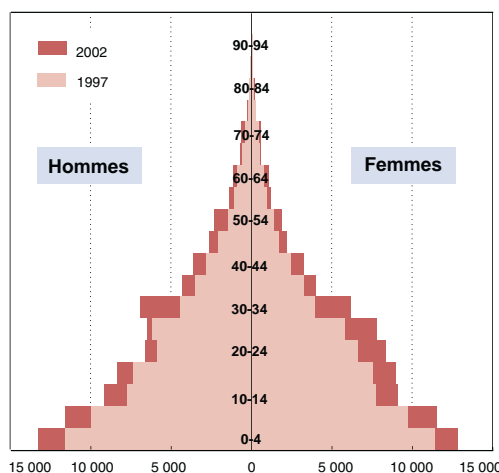
Source : recensements de la population, Insee

Avec Wallis et Futuna, la Collectivité Départementale de Mayotte reste le territoire français le plus jeune : 53 % des habitants ont moins de 20 ans, contre 20 % en Métropole. Cependant, entre 1997 et 2002, la part des personnes âgées de 20 à 59 ans a augmenté, passant de 41 % en 1997 à 43 % en 2002. La proportion de seniors (60 ans ou plus) est stable (4 %).

Une femme pour un homme

Pour la première fois, le nombre d'hommes est pratiquement égal à celui des femmes à Mayotte. Historiquement, les hommes étaient plus nombreux (52 % en 1991, 51 % en 1997) (graphique 1). En Métropole, les femmes sont plus nombreuses que les hommes, la mortalité des hommes étant plus élevée, en partie en raison des modes de consommation et de vie (alcool, tabac, accidents, morts violentes). Ces risques sont moins présents jusqu'à ce jour à Mayotte, et les écarts de mortalité entre hommes et femmes qui en résultent sont donc moindres. Par ailleurs, les femmes ont davantage d'enfants en moyenne, et la mortalité maternelle reste un risque important. Entre 1997 et 2002, l'arrivée de 7 000 Comoriennes pour seulement 6 000 Comoriens a contribué à relever la part des femmes dans la population de Mayotte.

1 Pyramide des âges de Mayotte en 2002



Source : recensements de la population, Insee

Une personne sur trois est Comorienne

D'importants flux migratoires marquent la société mahoraise : les départs sont nombreux vers la Réunion et la Métropole, mais les entrées sont massives en provenance des îles voisines sur lesquelles Mayotte exerce une forte attractivité. Cette immigration des îles voisines vers Mayotte n'est pas nouvelle : leurs habitants étaient déjà nombreux à s'être installés dans l'île entre 1991 et 1997. En 2002, 55 000 étrangers vivent à Mayotte dont 53 000 Comoriens, soit un tiers des habitants (*graphique 2*). 15 000 d'entre eux sont arrivés à Mayotte depuis 1997. Une partie non négligeable des étrangers aura sans doute l'opportunité, dans les prochaines années, d'acquérir la nationalité française. Cela devrait être en particulier le cas de la plupart des 10 000 mineurs nés à Mayotte ainsi que des quelque 6 000 à 7 000 femmes ou hommes mariés avec un Français ou une Française.

Entre 1997 et 2002, c'est l'accroissement du nombre d'étrangers qui explique la croissance démographique (moyenne annuelle de + 4,1 %). La population étrangère augmente par le cumul de deux facteurs : une immigration et une natalité fortes. En revanche, la population de nationalité française reste stable, car une forte émigration contrebalance la forte natalité.

Les naissances totales entre 1997 et 2002 dépassent très largement les décès : 28 000 contre 2 600 (*graphique 3*). La fécondité est de 4,7 enfants par femme (*sources*). Les

naissances comptabilisées par le recensement sont inférieures d'environ 20 % à celles déclarées par la DASS. De nombreuses femmes de nationalité étrangère accouchent en effet à Mayotte. Selon l'état civil, elles sont à l'origine des deux tiers des naissances en 2002. Une partie de ces femmes, originaires des îles voisines, ne font que séjourner à Mayotte pour bénéficier des infrastructures médicales de qualité. Elles sont peut-être aussi poussées par un autre motif, celui de déclarer la naissance de leur enfant sur le territoire de Mayotte, ce qui lui ouvre la possibilité d'obtenir la nationalité française. Ensuite, elles s'en retournent avec leur nouveau-né aux Comores. Elles n'auront donc pas été recensées, tout comme les familles françaises qui ont émigré avec des enfants en bas âge vers la Réunion ou la Métropole. Ces deux situations sont à l'origine de l'écart entre les deux sources.

Les Mahorais émigrent de plus en plus

Traditionnellement, l'émigration de Mahorais vers la Métropole et la Réunion était le fait des étudiants. Depuis quelques années, les départs de Mahorais s'accroissent (*graphique 3*). Selon les statistiques de l'aviation civile, ce phénomène aurait débuté en 1998, avec un solde migratoire d'environ - 2 200 avec la Réunion. Il s'est accentué depuis (- 5 300 en 2001). Le dernier recensement réalisé dans les Dom en 1999 permet de décrire les caractéristiques de ces migrants. Vers la Réunion, il s'agit d'une population très

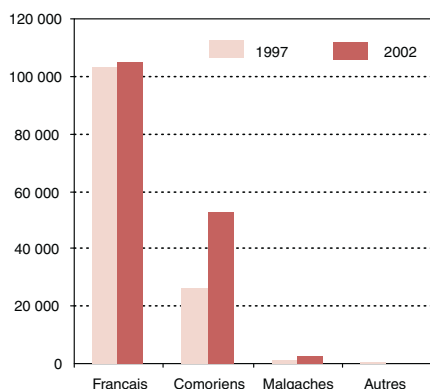
jeune et fortement féminisée. D'un niveau scolaire très faible et peu diplômés, ces migrants sont confrontés à des taux de chômage records dans leur terre d'accueil et beaucoup d'entre eux ont pour seules ressources les aides sociales.

Un niveau scolaire faible

Les personnes âgées de 15 ans ou plus sorties du système scolaire ne représentent qu'à peine la moitié de la population de l'île. Le niveau scolaire atteint reste très faible : 71 % de ces personnes déclarent un niveau inférieur ou égal au primaire, et seulement 13 % déclarent un niveau au moins égal au baccalauréat (*graphique 4*). Sur les 93 000 personnes de 15 ans ou plus, 50 000 seulement parlent et écrivent le français, et 38 000 ne le parlent pas. Actuellement, la moitié des jeunes sort du système scolaire sans aucune qualification, et 15 % d'une génération obtient son baccalauréat.

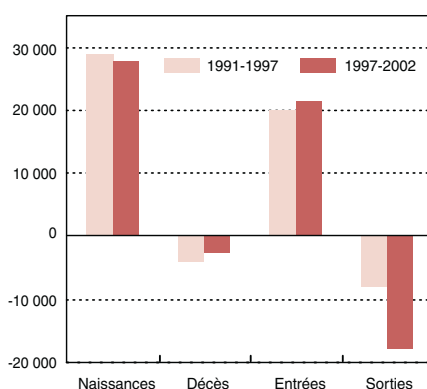
Un niveau scolaire très faible et une maîtrise encore très insuffisante de la langue française induisent une forte exclusion du monde du travail. 30 000 personnes ayant de 15 à 60 ans, dont les deux tiers sont des femmes, n'ont pas de travail, n'en cherchent pas et la quasi-totalité d'entre elles n'ont jamais travaillé. Dans de telles conditions, les chances d'insertion dans le monde du travail d'une frange non négligeable de la population mahoraise sont minimes. L'absence à Mayotte des allocations sociales versées dans les Dom et en Métropole, comme le RMI ou les allocations de parent isolé, la tient à l'écart de la société de consommation.

② La population de Mayotte selon la nationalité



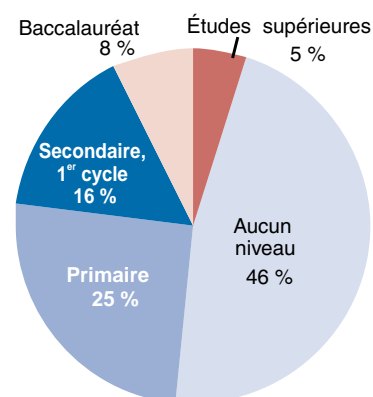
Source : recensements de la population, Insee

③ Le bilan démographique à Mayotte depuis 1991



Source : recensements de la population, Insee

④ Niveau scolaire des personnes de 15 ans ou plus sorties du système scolaire à Mayotte



Source : recensements de la population, Insee

1 300 emplois de plus par an entre 1997 et 2002

La population active s'élève à 44 500 personnes (tableau 2). Les actifs ayant un emploi sont au nombre de 31 500 ; 6 400 emplois ont été créés depuis 1997, soit un solde moyen de + 1 300 emplois par an. Alors qu'entre 1991 et 1997, le secteur public créait le plus d'emplois, entre 1997 et 2002 c'est le secteur privé qui est le plus actif, en créant deux fois plus de postes que le secteur public (+ 4 200 postes contre + 2 200). Les secteurs les plus florissants sont le tertiaire (+ 6 200) et le bâtiment (+ 1 800). Dans le tertiaire, les créations concernent surtout l'éducation et la santé pour le secteur public, les commerces et les services aux entreprises pour le privé. De son côté, l'agriculture continue à perdre des emplois.

Un salarié sur deux travaille à Mamoudzou

La commune de Mamoudzou est le principal pôle d'emploi de l'île, rassemblant 51 % des emplois salariés et 38 % des emplois non salariés. Loin derrière, deux communes voisines profitent de son influence. Koungou, grâce à sa proximité de la zone industrielle de Kawéni et au port de Longoni, compte 9 % des emplois. Dzaoudzi-Labattoir offre 8 % des emplois. Aucune autre commune ne dépasse le seuil des 5 %.

Tous les jours, 6 000 travailleurs convergent de toute l'île vers Mamoudzou. Ce sont les communes limitrophes qui alimentent le plus cet afflux (un millier de personnes viennent de Koungou), mais ces migrations quotidiennes concernent aussi les villes plus éloignées : par exemple, 200 personnes arrivent chaque jour de Kani-Kéli qui est la commune la plus éloignée de Mamoudzou.

Pas d'exode rural à Mayotte

Avec un pôle d'emploi très attractif à Mamoudzou et une croissance démographique très forte concentrée sur quatre communes autour de ce pôle (Koungou, Mamoudzou, Tsingoni et Dembéni), cette croissance aurait pu se réaliser au détriment des autres

communes au travers d'un exode rural. Il n'en est rien. En effet, entre 1997 et 2002, les déménagements d'une commune à l'autre de l'île, restent rares : ils concernent à peine 4 % des habitants. Les Mahorais sont très attachés à leur village et ne cherchent pas à se rapprocher de Mamoudzou, ne serait-ce que pour réduire les trajets dans une circulation de plus en plus difficile à ses abords aux heures de pointe. La croissance démographique de ce pôle urbain, si elle ne se fait pas par des migrations internes, se réalise pour près de la moitié par l'immigration et pour le reste par l'excédent des naissances sur les décès.

Un chômage considérable

13 000 personnes déclarent rechercher du travail : 60 % d'entre elles sont des femmes. Le taux de chômage féminin s'élève à 46 %. Le niveau d'étude est particulièrement faible parmi les demandeurs d'emploi : 94 % des demandeurs n'ont aucun diplôme. Seulement 3 % d'entre eux ont obtenu au moins le baccalauréat.

Le taux de chômage au sens du recensement, mesurant la proportion de personnes se déclarant chômeurs, s'élève ainsi à 29 % de la population active. Ce taux est proche de celui calculé par la direction du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Mais à Mayotte, de nombreuses personnes ne se déclarent pas chômeuses parce que l'absence d'indemnités de chômage ne favorise pas l'appropriation de ce concept par les déclarants, d'autant plus que la plupart estiment ne pas pouvoir accéder à un emploi en raison de leur faible niveau scolaire, ou sont en situation irrégulière. Ainsi ce taux ne traduit pas la même réalité qu'en Métropole. Le taux d'activité de la population de 15-60 ans est de 50 %.

② La population active à Mayotte

	1991	1997	2002
Total population active	27 283	42 896	44 558
dont : population active ayant un emploi	16 793	25 093	31 514
chômeurs	10 309	17 660	13 044
Taux d'activité (en %)	55	59	48
Taux de chômage	38	41	29

Source : recensements de la population, Insee

30 % de logements en plus

En 2002, 37 000 logements sont occupés, soit une progression de 30 % par rapport à 1997. Le nombre moyen de personnes par logement continue de diminuer régulièrement (4,9 en 1991 ; 4,6 en 1997 ; 4,3 en 2002).

Si le nombre de logements en dur a augmenté de 4 700, ils ne représentent toujours que 57 % du parc, comme en 1997. Parallèlement, en 2002, les logements en tôle représentent 21 % du parc contre 12 % en 1997. Pour les plus modestes, la tôle permet une construction moins onéreuse et plus rapide ; elle résulte du développement de zones de bidonvilles de plus en plus fréquentes aux périphéries des villages. En revanche, la construction de maisons traditionnelles en torchis a pratiquement cessé.

En termes d'équipements, malgré d'importants efforts de la Collectivité départementale de Mayotte, 22 % des ménages, comme en 1997, n'ont pas accès à l'eau et à l'électricité ; la forte progression de la population accompagnée par la création des bidonvilles explique un tel résultat. Le taux de raccordement au réseau électrique reste stable (76 %). La part de logements ayant une prise d'eau dans la maison progresse de 5 points (26 %). Si cela implique une amélioration du taux d'équipement en douche ou baignoire (22 % des logements en sont équipés) et en WC à fosse septique (25 %), 69 % des ménages continuent à se laver dehors et 37 % n'ont pas d'installation WC.

La télévision, bien d'équipement favori des Mahorais

La télévision est le bien d'équipement le plus prisé des ménages : 61 % en sont équipés (tableau 3). Suivent le réfrigérateur (44 %) et le téléphone (35 %). Pour

le téléphone, la proportion de ménages équipés a doublé depuis 1997. Ce phénomène est sans aucun doute à relier au succès des téléphones portables arrivés en novembre 2001 dans l'île. En contrepartie, le taux d'équipement en machine à laver le linge reste très faible (13 %), la tradition de laver à la main à la rivière ou au lavoir est encore vivace.

À l'heure où s'expriment des craintes sur les embouteillages à Mayotte, seulement 19 % des ménages possèdent au moins une voiture. Si le parc automobile de Mayotte double tous les onze-douze ans comme cela a été le cas ces vingt-cinq dernières années à la Réunion, les problèmes de déplacement dans l'île risquent de devenir aigus dans les années à venir.

3 Le confort domestique à Mayotte

Part des ménages...	1991	1997	2002
Vivant dans une maison ayant des murs en dur ou semi-dur	54,3	64,6	61,3
Ayant de l'eau dans la maison ou l'enclos	42,4	69,5	74,8
Ayant l'électricité	32,2	76,1	76,5
Ayant des WC avec chasse d'eau	7,6	14,6	24,7
Ayant une douche ou une baignoire	7,8	15,0	22,0
Ayant une télévision	15,2	51,6	61,3
Ayant un réfrigérateur	15,4	37,3	44,4
Ayant un congélateur	-	17,3	30,0
Ayant une machine à laver le linge	4,0	7,7	12,9
Ayant un téléphone	9,9	18,2	34,6
Ayant un climatiseur	2,1	2,7	4,0
Ayant une cuisinière	8,3	12,1	21,0
Ayant au moins une auto ou une camionnette	9,0	15,2	19,4

Source : recensements de la population, Insee

Davantage de couples Français-Comorienne

Sur les 37 000 ménages, sont dénombrées 32 000 familles (+ 29 % depuis 1997) (*définitions*). Le nombre de couples est en très forte augmentation (+ 35 %). Si le nombre de couples dont les deux conjoints sont français est resté stable, en revanche les couples dont les conjoints sont tous deux étrangers ont plus que doublé (7 600 en 2002). Les couples mixtes formés d'un Français et d'une Comorienne sont en forte augmentation (+ 60 %), alors que les couples formés d'un Comorien et d'une Française n'augmentent que faiblement. Le nombre de familles monoparentales, essentiellement constituées de femmes seules avec des enfants, est stable (4 500 familles).

Sources

Les données présentées dans cet article proviennent principalement du recensement de la population de la Collectivité Départementale de Mayotte, réalisé du 30 juillet au 31 août 2002.

La Collectivité ne dispose d'un état civil que depuis peu. Il est encore très fréquent que les décès ne soient pas déclarés ; les taux de mortalité sont donc estimés par l'Insee. En outre, le nombre de naissances est perturbé par les enregistrements des naissances de mères comoriennes qui déclarent habiter à Mayotte alors qu'elles repartent aux Comores. Il est par conséquent nécessaire de corriger les naissances enregistrées à l'état civil ou par la DASS pour calculer l'indice de fécondité de Mayotte.

Définitions

Un **ménage** est constitué de l'ensemble des personnes vivant dans un même logement.

Une **famille** comprend un couple avec ou sans enfant ou un parent avec un ou plusieurs enfants. Dans ce dernier cas, il s'agit d'une famille monoparentale.

Bibliographie

« Mayotte : recensement de la population du 30 juillet 2002 », *Insee résultats*, Société, à paraître prochainement.

Des données et études spécifiques sur Mayotte sont disponibles sur le site Internet de l'Insee à l'adresse suivante :

http://www.insee.fr/fr/insee_regions/reunion/zoom/mayotte/accueil.htm

On y trouvera notamment les deux études suivantes :

Artaud D., « Les Mahorais en métropole en 1999 », *Insee Infos*, n° 13, novembre 2001.

Bacheré H., « Les Mahorais vivant à la Réunion en 1999 », *Insee Infos*, n° 12, septembre 2001.

INSEE PREMIERE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publication)

Vous pouvez vous abonner gratuitement aux avis de parution dans <http://www.insee.fr/ppp/abonnement/abonnement.asp#formulaire>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

A RETOURNER A : INSEE Info Service, Service Abonnement B.P. 409, 75560 Paris CEDEX 12
Tél. : 01 53 17 88 45 Fax : 01 53 17 89 77

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIERE - Tarif 2003

Abonnement annuel = 70 € (France) 87 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

Direction Générale :

18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14

Directeur de la publication :

Jean-Michel Charpin

Rédacteur en chef :

Daniel Temam

Rédacteurs : R. Baktavatsalou,

C. Benveniste, C. Dulon,

A.-C. Morin

Maquette : PT

Code Sage IP03940

ISSN 0997 - 3192

© INSEE 2003



INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES